



Info Délits

Juillet 2014



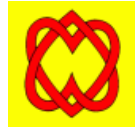
Direction prévention et communication

Gérant de sécurité
Adj Christian Borloz
christian.borloz@vd.ch

Centre Gendarmerie Mobile
1847 Rennaz
www.police.vd.ch

Urgence : 117

021 557 88 05
079 446 65 02



Postes de gendarmerie :
Police Riviera :
www.info@police-riviera.ch - www.police-riviera.ch

Rennaz : 021 557 88 21
021 966 83 00

Vevey: 021 557 13 21



Commune de Blonay:

Jeudi 03.07, entre 1400 et 2300, ch. d'Ouly. Tentative de vol par effraction dans un chalet. Forcé la porte d'entrée, apparemment pas pénétré, rien emporté

Entre jeudi 03, vers 2210, et vendredi 14.07, à 1020, rte de Tercier. Vol par effraction dans un commerce. Forcé la serrure de la porte d'entrée. Dérobé du numéraire et du matériel divers.

Lundi 25.08, entre 0715 et 1400, rte du Village. Vol par effraction dans un appartement. Arraché le cylindre de la porte palière. Emporté du numéraire et des bijoux.

Commune de St-Légier :

Entre vendredi 11, vers 1800, et samedi 12.07, à 0800, ch. de Bandes. Tentative de vol par effraction dans un dépôt. Décloué trois planches d'une paroi, puis forcé le contacteur de démarrage d'une auto en vue de la dérober, sans succès. Quitté les lieux sans rien voler.

Entre mercredi 09, vers 1000, et dimanche 13.07, à 1430, rte de St-Légier. Vol par effraction dans une villa. Forcé la fenêtre de la cuisine. Emporté du matériel électronique.

Entre mardi 22, vers 1800, et mercredi 23.07, à 0720, ch. de Pangires. Vol par effraction sur un chantier. Brisé le cadenas de la porte provisoire. Dérobé diverses machines et de l'outillage de chantier.

Entre vendredi 25, vers 1630, et lundi 28.07, à 0715, ch. du Praz-Dougoud. Vol par effraction sur un chantier. Forcé la porte du local des ouvriers et emporté de l'outillage.

Entre samedi 23, vers 2200, et dimanche 24.08, à 1200, rte des Deux-Villages. Vol par effraction dans un appartement. Forcé un store à rouleau, puis pénétré dans le logement par la fenêtre laissée ouverte. Emporté un téléphone portable.

C. Borloz adj



Info Délits

Juillet 2014



Recommandations lors de vol ou de perte :

Connaissez-vous le numéro de votre ordinateur portable, celui de votre caméra ou de votre montre-bracelet, le numéro de série (IMEI) de votre téléphone portable ?

En cas de perte, la police reste le dernier espoir pour retrouver votre bien. Alors il est important de pouvoir décrire avec précision l'objet perdu (genre, marque et type, prix d'achat ou valeur, numéro de fabrication, gravures, signes particuliers, indications personnelles...). Conservez la liste dans un endroit sûr et joignez-y les pièces justificatives, certificats d'authenticité, photographies ou illustrations. Les numéros de fabrication ou de construction sont l'un des moyens d'identification les plus efficaces pour la restitution des objets volés. Dressez donc un inventaire et faites des photos de tous vos objets de valeur (appareils électroniques, tableaux, sculptures, bijoux...). En cas de vol, il servira d'information pour la rédaction d'une plainte.

Le téléphone portable :

Annoncez immédiatement le vol ou la perte au numéro hotline de votre opérateur afin d'empêcher tout usage abusif. Vous trouverez le numéro de série (15 chiffres) qui sert d'identification en cas de perte en pressant les touches *#06#



La carte de crédit ou la postcard :

Notez le numéro de téléphone de la banque ou de l'institut où vous pourrez faire bloquer votre compte 24 heures sur 24. Votre banque ou la poste vous indiquera le numéro de permanence téléphonique valable en Suisse et à l'étranger.



Coffre-fort :

Ne conservez jamais les clés de votre coffre-fort à votre domicile. Il est possible que certaines assurances ne répondent pas des dommages lorsque les cambrioleurs trouvent la clé. La police recommande des coffres-forts à combinaison.

